

Le parking Martini sera prochainement entièrement rénové



projet en 3D non contractuel

> Un dispositif adapté pour les parents d'élèves à Martini : Un abonnement de 10 euros pour l'année scolaire

La Municipalité a négocié avec la société Omniparc, un stationnement « sur mesure », notamment avec la rénovation et l'exploitation du parking Martini.

Pour l'année scolaire 2007-2008, Omniparc propose un tarif spécifique afin de permettre aux parents d'élèves de déposer leurs enfants aux écoles environnantes (Martini, Sainte Thérèse, Anatole France).

Ce tarif sera d'un euro par mois à compter du 15 septembre prochain. Le personnel d'Omniparc est disponible à l'accueil du Parking Martini pour détailler les modalités de cette offre.

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Omniparc au 04 94 87 07 23.

tion. La modernisation, l'informatisation et la sécurisation des parkings y participent et remportent l'adhésion de tous". Les premiers travaux devraient débuter en décembre prochain au parking Martini. Pendant une dizaine de mois, les deux parties du bâtiment seront rénovées l'une après l'autre du 4^{ème} niveau vers le bas, faisant passer de 406 à 450 le nombre de places (montant prévisionnel pour la société : 1,3 millions d'euros HT environ). Aux Esplageolles, la construction du parking aérien de 425 places commencera en février - mars 2008 pour finir quinze mois plus tard (montant prévisionnel pour la société : 5,7 millions d'euros HT environ). Pour sa part, le parking souterrain de 500 places sur le site des chantiers (montant prévisionnel pour la société : environ 8,5 millions d'euros HT) est soumis à la réalisation du programme d'aménagement (pôle théâtral, port de plaisance, reconversion du bâtiment CPM et la date maximale pour déposer les autorisations administratives est fixée au 30 juin 2010).

Parkings relais pendant les travaux

Travaux obligent, les abords du stade Marquet, du stade Scaglia et de l'IUFM accueilleront très prochainement des parkings relais, desservis régulièrement par des navettes à destination du centre-ville. Rappelons qu'à terme, la D.S.P. prévoit la restitution des infrastructures « en parfait état de fonctionnement ». La municipalité a ainsi démontré sa capacité à prendre à bras le corps l'épineuse question du stationnement. Comme pour les précédents chantiers, elle remercie encore une fois les Seynoises et les Seynois pour leur patience durant les travaux.

Un stationnement optimisé

Deux ans et demi après l'approbation du principe de Délégation de Service Public (D.S.P.) pour le stationnement en ville, la société Omniparc a été choisie à l'issue de l'appel à candidature. En échange d'une concession de 32 ans, au terme de laquelle les ouvrages devront être rendus à la Ville en parfait état de fonctionnement, la société s'engage à investir environ 16 millions d'euros HT pour la construction d'un parking aérien de 425 places aux Esplageolles, d'un parking souterrain de 500 places sur le site des anciens chantiers, la rénovation du parking Martini (passage de 406 à 450 places), et la gestion de 950 places sur la voirie.

Résoudre le problème de stationnement devenait urgent. Le 10 décembre 2004, le conseil municipal votait le principe de « délégation de gestion du stationnement, comprenant la réhabilitation, l'équipement et l'exploitation du parking Martini, la gestion du stationnement sur la voirie, la construction et l'exploitation d'un ou deux nouveaux ouvrages ». Deux ans et demi plus tard, la délibération adoptée par le conseil municipal le 5 juillet dernier a permis de régler cette question sans que la Ville, et donc le contribuable, ne verse un sou : « dans le cadre de la D.S.P. prenant effet le 1^{er} septembre 2007, la société Omniparc s'engage à investir environ 15,5 millions d'euros pour la construction ou la rénovation des parkings. Elle versera par ailleurs à la Ville une redevance annuelle de 50 000 euros pour l'entretien et la surveillance de la voie publique ».

« Mieux stationner pour mieux circuler »

Si la voiture a longtemps représenté un instrument de liberté, ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui : « je refuse de concevoir la ville en fonction de la voiture. Mieux stationner équivaut à mieux circuler », estime M. le Maire avant d'ajouter « que l'on fait d'énormes efforts pour le centre-ville et sa rénova-

Plus de 2 300 emplacements

A l'issue des travaux, la commune de la Seyne-sur-Mer totalisera une capacité de 2 325 places de parkings. Une performance à l'échelle de notre commune :

- PARKING MARTINI (travaux de décembre 2007 à octobre 2008) : 450 places
- PARKING AÉRIEN DES ESPLAGEOLLES (travaux de février - mars 2008 à juin 2009) : 425 places
- PARKING SOUTERRAIN DU SITE DES CHANTIERS : 500 places
- VOIRIE : 950 places



Le futur parking aérien des Esplageolles abritera 425 places

projet en 3D non contractuel